

Cher Alexis Kurtz

Tout d'abord permet à l'Union des syndicats du canton de Genève d'intervenir sur un point de présentation qui peut avoir pour incidence une modification de la maquette que tu nous a présenté à la CGAS.

Nous jugeons indispensable de mentionner en toutes lettres le nom des organisations syndicales au niveau de la table des matières, le lecteur doit pouvoir accéder directement à l'information qu'il recherche sans devoir feuilleter toute la brochure.

Par ailleurs, lorsque tu présenteras les structures, il serait opportun d'indiquer le nombre de sièges attribués aux organisations membres au sein des instances CGAS ainsi que les modalités qui permettent d'arrêter ses décisions, avec rythme des séances.

Ensuite, je te livre en texte comprenant une partie historique qui devrait permettre au lecteur d'apprécier l'évolution de la mise en commun des forces constituant ce jour la CGAS, le reste constituera les éléments d'information requis par ton courrier reçu le 30 juin 1994.

Union des syndicats du canton de Genève

L'USCG est l'organisation faîtière des syndicats non confessionnels qui se sont constitués à Genève depuis 1875. Elle compte en 1994 31 sections affiliées aux 17 fédérations syndicales membres de l'Union syndicale suisse, et 1 syndicat local, le Syndicat sans frontière. L'USCG intervient sur les problèmes généraux concernant l'ensemble des travailleurs du canton, notamment en matière d'emploi, logement, éducation et formation professionnelle, politique de la santé, transport publics, de l'énergie – elle est le pendant cantonal de l'USS au niveau national en terme de relations horizontales avec les autres forces du mouvement ouvrier et populaire, comme avec les autorités. De tout temps l'USCG s'est efforcée de développer la solidarité internationalistes avec les luttes de travailleurs d'autres pays.

Jusque dans les années 30 on peut dire que les activités déployées par l'USCG visaient plus à intervenir sur l'actualité qu'à créer des «choses pour durer». Après les jours sombres de novembre 1932 où l'on vit la troupe tirer sur une manifestation de la gauche syndicale et politique, les liens du monde syndical genevois se sont distendus d'avec le reste du pays, l'USCG s'étant ralliée à la ligne socialiste d'extrême gauche.

En 1939 et jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale, les forces sociales soupçonnées de communisme ont été déclarées illégales. Aussi de l'USCG il ne resta qu'une Chambre du travail dirigée par Graf et dont l'activité était portée par la FCTA que dirigeait Kubler et la FOMH (devenue FTMH) avec Charles Perroud.

Il est bon de rappeler que si pendant les années trente, l'extrême droite de la Suisse romande était proche du modèle italien, la Suisse alémanique – qui avait pris parti pour le Kaiser en 14-18 – était plutôt hostile aux nazis puisqu'elle craignait l'absorption ethnique. Ainsi donc le patronat genevois tenait au corporatisme inspiré par les faisceaux italiens.

En juin 1945, l'USCG a été reconstituée au buffet de la gare sur convocation de Charles Chürch de l'USS, avec Bauer pour la FCTA, Schneider et Eugène Suter pour la FOMH. Dès lors des convergences intersyndicales se développent, et avec René Lachenal – secrétaire de la SSEC, Eugène Suter secrétaire puis président de l'USCG et Haas – secrétaire de l'ACG, une plate-forme commune pour traiter des problèmes généraux est dégagée dans la pratique.

Vers la fondation de la CGAS

Certains militants de l'époque ont souvenir que M. Barde, secrétaire des syndicats patronaux et proche de la politique de l'USAM (Union suisse des arts et métiers), est un de ceux qui contribuèrent à l'ouverture vers les syndicats pour une politique plus pragmatique quand à la résolution des problèmes économiques genevois. La recherche d'une politique de consensus entre partenaire sociaux permit de dépolitiser les relations employeurs/travailleurs.

Avec la nomination de René Porchet à l'ACG il devient possible de pousser plus avant, d'effectuer une soudure entre les organisations d'employés et d'ouvriers. Cette conjugaison de forces suscita la pression nécessaire qui permit de créer en 1953 l'outil principal de la politique de l'emploi à Genève: il s'agit de la Commission tripartite de l'Office cantonal de placement constituée par des représentants de l'Etat, des syndicats patronaux, et pour les salariés, de l'USCG, de la SSEC et de l'ACG. On acceptait

ainsi la revendication des syndicats d'un contrôle sur le marché du travail en échange de leur aval pour le recours à la main d'œuvre étrangère. Le conseiller d'Etat Babel participa à cette réalisation.

La fonction créant l'organe, les collaborations de l'USCG, de la SSEC et de l'ACG engendrèrent la CGAS. Mobilisée sur le logement – la préoccupation majeure à Genève de tout temps – la CGAS insuffla ensuite la vie au Rassemblement pour une politique sociale du logement, organisme regroupant toute la gauche genevoise y compris des organisations non syndicales. Notons au passage l'importante contribution du magistrat Dupont PDC (Parti démocrate chrétien) par la promulgation de la loi du même nom qui institua les «HLM», formule peu connue dans le restant du pays.

Activités de l'USCG

Elles ont toutes trait à ses buts. Après les manifestations contre la répression dans l'Espagne franquiste, vinrent celles contre le chômage en 1975, 1980, 1992; pour l'indexation des salaires, en soutien aux grèves des métallurgistes, de la fonction publique et bien d'autres. Il y eut des démonstrations réussies pour la défense des droits syndicaux et les respects des conventions collectives dans les entreprises genevoises, mais aussi pour les droits de l'homme en général et contre l'interventionnisme des grands blocs en Amérique latine ou en Asie; contre la politique d'apartheid ou encore pour le droit au logement et en faveur des squatters, contre l'implantation d'une centrale nucléaire à Genève et pour des formes de production d'énergie alternative.

Et chaque année, l'USCG – avec d'autres forces sympathisantes – organise les manifestations du 1er mai, journées internationales et revendicatives, porteuses d'espoir et de solidarité.

Claude Reymond, secrétaire de l'USCG, le 19 juillet 1994.